



Technicienne, technicien en loisir

Centre de services scolaire de la Capitale

📍 Québec, Québec

👤 2 Postes disponibles

📅 Expire à l'externe le : 21 février 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Entrée en fonction

Dès que possible

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser les activités sociales, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit le plus souvent comme loisirs.

Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois :

- Participe à l'élaboration et à la mise en application de programmes d'activités socioculturelles et sportives telles que : la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, les expositions, les tournois de sport, la gymnastique;
- Participe au choix des activités;
- Élabore l'horaire du programme et en assure le fonctionnement;
- Explique la nature, l'objectif et les règlements des activités et note les situations anormales, les corrige ou en fait rapport aux autorités, selon les directives établies;
- Se sert des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités de loisirs;
- Peut être chargée, en conformité avec la politique établie, de l'information : comité de publicité, bulletin, affichage, communiqués dans les journaux et à la radio;
- Participe au choix de l'équipement et du matériel que la commission met à la disposition des groupes, notamment en étudiant la qualité et le coût de tels articles et en faisant les recommandations appropriées aux autorités;
- Supervise l'entretien des articles en inventaire et en assure une utilisation rationnelle;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Exigences particulières

- Connaissance de Microsoft Word.
- La personne devra pouvoir se déplacer à l'aide de son automobile, les frais étant remboursés selon la politique du Centre de services scolaire de la Capitale.

Avantages

 Type d'emploi :
Temporaire / Temps plein

 Quarts de travail :
Jour

 Emplacement
Sur les lieux du travail

 Salaire :
25,96 \$ - 33,58 \$ CAD Taux horaire

 Syndiqué :
Oui

Documents requis

CV

Documents facultatifs

Permis de travail

Diplômes / Certificats

Relevé de notes

Évaluation comparative des diplômes

- Programme d'aide aux employés pour faciliter la gestion de la santé physique et mentale;
- Rabais corporatifs (salle d'entraînement et téléphonie cellulaire);
- Montant alloué annuellement pour la formation et le perfectionnement;
- Opportunités de progression et service de développement professionnel;
- Assurances collectives;
- 7 congés sociaux par année (utilisation au choix de l'employé);
- Banque de congés de maladie et pour responsabilités familiales disponible;
- 19 jours de congés fériés par année, incluant une période de fermeture pendant les fêtes;
- Régime de retraite à prestations déterminées.

Le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

AVANTAGES



Programme d'aide aux employés pour faciliter la gestion de la santé physique et mentale



Rabais corporatifs (salle d'entraînement et téléphonie cellulaire)



Montant alloué annuellement pour la formation et le perfectionnement.



Opportunités de progression et service de développement professionnel



Assurances collectives



Régime de retraite à prestations déterminées



Banque de congés de maladie et pour responsabilités familiales disponible.



19 jours de congés fériés par année, incluant une période de fermeture pendant les fêtes.



7 congés sociaux par année (utilisation au choix de l'employé)